

FICHE DE CONSIGNES SIGNALEURS

Pour être identifiables par les usagers, les signaleurs doivent être munis :

- d'un panneau type K10 (vert et rouge)
- de son chasuble personnel (obligatoire dans chaque véhicule).
- d'une copie du récépissé préfectoral et de l'arrêté du Conseil Départemental.
- un sifflet (si possible)
- de l'itinéraire de la course avec horaires de passage
- d'un papier et d'un crayon (afin de pouvoir noter d'éventuels renseignements)

RÔLE :

- Pour le passage de la course :

➔ Interdire la circulation au moyen du panneau K10, dans les deux sens un quart d'heure avant le passage de la première concurrente, pendant le passage des autres concurrentes, et **« jusqu'à celui de la voiture balai »** (voir l'itinéraire horaire moyenne 38 km/h).

- Éventuellement, permettre aux usagers de **« cisailer »** la route en toute sécurité, en dehors du passage de la course.

Remarque : Les véhicules déjà sur l'itinéraire et arrivant en face seront arrêtés par les motards de la sécurité, mais si possible chaque signaleur aidera à les faire évacuer sur les routes secondaires.

IMPORTANT !!!

- Suivre scrupuleusement les consignes données par la Gendarmerie et la Sécurité Course.

- Indiquer de façon claire, avec l'aide du panneau K10 du côté vert, la direction à suivre aux voitures et motos de la course, ainsi qu'aux concurrents.

- Ne pas abandonner son poste.

- La circulation est interdite à tout véhicule autres que ceux appartenant aux services médicaux, aux services d'incendie et de secours et aux services de Police et de Gendarmerie. **Attention un médecin ou ambulance privée, n'ayant pas de radio, n'est pas considéré comme appartenant aux services médicaux. S'il s'engage il sera plus un danger, qu'autre chose !**

Vous avez un souci avec un usager de la route !!!

- relevez le numéro d'immatriculation
- précisez le lieu et l'heure de l'incident
- relatez les faits précisément

et venez compléter un « rapport d'incident » auprès de votre mairie. Ce document a été mis en place par la nouvelle réglementation afin de mieux vous protéger, et qu'une suite puisse être donnée en cas d'incident !

A noter, qu'à la base, l'infraction pour le passage d'un sens interdit (en présentant votre panneau) est passible d'une amende de **90 euro** et d'un retrait de **4 points sur le permis ! Ça fait réfléchir !!!**

MISE EN PLACE :

30 minutes, au moins, **avant l'horaire de passage de la Course**, pour que la Gendarmerie locale (ou le commissariat) puisse vérifier la mise en place du dispositif de sécurité et autoriser la poursuite de l'épreuve.

- A l'avant de la course, une moto « pilote » assure le rôle « d'ouverture de course » et passera 10 mn avant la tête de course. C'est à partir de cette moto qu'il faudra bloquer la circulation. Une voiture, équipée d'une plaque portant l'inscription « Attention Course Cycliste », sera positionné devant la tête de course. Elle circulera avec ses feux de croisement et de détresse allumés, et équipé d'une rampe de gyrophares.
- Des motocyclistes, spécialement prévus à cet effet, l'accompagneront et d'autres assureront la protection des différents groupes de coureurs.
- Les véhicules prévus pour suivre la course (officiels et techniques) circuleront avec leurs feux de croisement allumés.
- 1 ambulance, ainsi que 2 médecins, assureront l'assistance médicale de la course.
- Les différents véhicules seront reliés entre eux avec l'organisateur, par une liaison radio, afin de faire face à toutes les éventualités.

FIN DU SERVICE :

Ne pas quitter son poste avant le passage de la Voiture-balai (fourgon équipé d'un balai et d'un gyrophare vert) et du véhicule « Fin de course » ; un motard accompagnera ces véhicules. Votre rôle est terminé. La circulation normale reprend, dans le respect du code de la route.

Le matériel (panneau K10 et brassard) sera remis le plus rapidement possible, soit à la personne responsable des signaleurs, soit à la Mairie de la commune, pour récupération ultérieure par nos soins.

Vous êtes signaleur, vous avez un rôle **important** à assumer.

Vous devez être :

- responsable
- ferme et précis dans votre geste d'arrêt (K10)
- courtois et calme

Vous devez informer l'utilisateur de la route de l'événement sportif.

L'association TOUR DU LIMOUSIN ORGANISATION tient à vous remercier bien sincèrement de l'intérêt que vous portez à la réussite de notre épreuve, et pour votre aide précieuse. Bien cordialement